



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 251-1-2015** intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 251 sur les permis et certificats ».

Ledit règlement a pour objet de modifier le règlement numéro 251 intitulé « Règlement sur les permis et certificats » afin d'y apporter certaines corrections.

Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau temporaire de la Ville au 1, rue Principale Sud, Sutton, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **13^{ième}** jour du mois de **mai** de l'an **2015**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe